

la recherche et au développement que leurs sociétés mères aux États-Unis. Je songe en particulier au rapport traitant des données statistiques sur la recherche et le développement au Canada, établi par l'ancien ministre de l'Industrie en 1967. La pagination fait défaut, mais je me reporte en particulier au tableau 13. Ce tableau montre, de façon concluante, que les filiales américaines au Canada, notamment dans l'industrie pétrolière, effectuent beaucoup moins de recherches et de développement que la société mère aux États-Unis, mais en font quand même plus que leurs concurrents paresseux des compagnies d'appartenance canadienne. Ce qu'il importe de comprendre, à mes yeux comme aux yeux de mon parti, c'est que deux choses sont indispensables à la survivance de notre pays: s'assurer un plus grand contrôle de l'économie canadienne, comme telle, et acquérir la mainmise sur les nouveaux secteurs essentiels du développement industriel, où les programmes de recherche et de développement jouent un rôle d'une telle importance. Nous avons besoin d'une société canadienne de développement pour mobiliser le capital canadien, en vue de l'investir dans les nouveaux secteurs comme dans les secteurs économiques en pleine croissance, lesquels permettront au Canada de livrer une concurrence utile et fructueuse sur le marché international et de lui faire dépasser la structure traditionnelle qui repose sur les filiales.

Un des plus importants aspects des activités de la Société de développement du Canada serait de mobiliser des équipes d'experts chargés de concevoir des programmes de recherche et de développement. Jusqu'ici, le ministre n'en a pas soufflé mot. Peut-être attend-il le rapport du cabinet sur les intentions du gouvernement au sujet du problème des investissements étrangers en général. S'il n'en parle pas ce soir, j'espère qu'il en parlera bientôt. C'est une question sérieuse sur laquelle le député de Waterloo (M. Saltzman) et d'autres membres de notre parti se sont déjà longuement étendus.

Au sujet, plus précisément, de l'industrie des ressources, je pose au ministre la question suivante: s'il est vrai, comme je le crois, que l'une des trouvailles les plus enthousiasmantes et les plus intéressantes de l'industrie moderne est celle que l'on est en train de mettre au point dans le domaine pétrochimique, s'il est également vrai, d'autre part, que nous avons des quantités considérables de pétrole au Canada, et si enfin il est également vrai que la plus grande partie de ce pétrole est aux mains d'intérêts étrangers, le ministre et le gouvernement songeront-ils sérieusement à nationaliser cette industrie?

Je demande au ministre d'y penser et d'oublier pour un instant toutes les implications

[M. Broadbent.]

idéologiques, tous les arguments d'ordre moral ou d'inspiration socialiste que l'on pourrait invoquer à l'égard de la propriété publique. Je lui demande d'en faire table rase et de s'attacher exclusivement au problème d'une économie canadienne indépendante et à la nécessité de mettre sur pied des programmes de recherche et de développement valables afin d'encourager le Canada à se tailler une place beaucoup plus importante sur un marché international en expansion croissante. En d'autres termes, au lieu de laisser à des mains étrangères, au sud de la frontière, le soin des principaux travaux de recherche et de développement relatifs à notre industrie—en l'occurrence celle du pétrole,—ne vaudrait-il pas mieux, maintenant, songer non point à nationaliser toute l'industrie canadienne mais à intégrer cette industrie moderne si importante dans le domaine public et à assurer des fonds considérables à la recherche et au développement dans le domaine de la pétrochimie? L'exploitation du pétrole ne concerne pas seulement les stations d'essence qui n'en est qu'un aspect mineur. Si elle était nationalisée, nous devrions, selon moi, consacrer des millions de dollars à la recherche et au développement dans cette industrie et songer à la place que nous pouvons occuper, en tant que pays, sur le marché international. C'est quelque chose que mon parti envisage sérieusement. Je le répète, monsieur l'Orateur, je ne pose pas au ministre une question idéologique sur les mérites de la propriété publique par opposition à la propriété privée en général, mais plus particulièrement en ce moment où il se fait déjà tard, pour dire le moins, je la formule en fonction de l'indépendance économique du Canada. Croit-il que la propriété publique puisse précisément être la réponse en l'occurrence? Cela pourrait être éventuellement un moyen de reconquérir l'indépendance canadienne et de se doter de moyens de recherche pure et appliquée susceptibles d'entraîner une réelle croissance économique au Canada dans l'un des secteurs de notre économie.

● (8.20 p.m.)

Pour en revenir au point que j'ai fait ressortir tout à l'heure, la majeure partie des travaux de recherche pure et appliquée se fait au sud de la frontière. Comme ces entreprises sont étrangères, il y a toujours aussi un net exode de capitaux. La nationalisation assurerait à la fois plus de recherches et plus de bénéfices.

Je remarque avec plaisir une amélioration au programme de recherche et de développement. Depuis quelques années, notre parti a critiqué assez sévèrement l'avantage financier que le gouvernement accordait à la recherche